



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

20 octobre 2009

Le 20 octobre 2009 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 14 octobre 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

Mme Corinne MEYER est nommée secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Gérard FROMM – M. Raymond CIRIO – M. Yvon AIGUIER (*représentant M. Alain NICOLOSO*) – Mme Marie-Hélène PONSART – M. Maurice DUFOUR – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Aurélie POYAU – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe SEZANNE.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL - M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Christophe MARTIN (*représentant M. Pierre BOUVIER*) - M. Roger GUGLIEMMETTI – M. Edmond CADET (*représentant Mme Béatrice KOEKKOEK*).

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Roger PERINET (*représentant M. Philippe MARIACHER*).

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Gilbert DEBUISSON (*représentant M. Alain BLOCH TREFOUSSE*).

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2009-109 DU 20 OCTOBRE 2009

Rapporteur : M. Alain FARDELLA

OBJET : Election des Vice-présidents de la Communauté de Communes du Briançonnais.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2008-002 portant détermination du nombre de Vice-présidents de la C.C.B. à 11,

Vu le procès verbal de l'élection des Vice-présidents, annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

DÉLIBÈRE

■ Proclame en tant que :

1^{er} Vice-président de la C.C.B.

2^{ème} Vice-président

3^{ème} Vice-président

4^{ème} Vice-président

5^{ème} Vice-président

6^{ème} Vice-président

7^{ème} Vice-président

8^{ème} Vice-président

9^{ème} Vice-présidente

10^{ème} Vice-président

11^{ème} Vice-président

M. Gérard FROMM,

M. Guy HERMITTE,

Mme Laurence FINE,

M. Pierre LEROY,

M. Xavier CRET,

M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC,

M. Thierry DUCURTIL,

M. Jean-Pierre SEVREZ,

M. Henry RAOUX,

M. René SIESTRUNCK,

M. Pierre BOUVIER.

Et les déclare installés.

REÇU LE

21 OCT. 2009

SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

Pour copie conforme
Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. :
Date affichage :

21 OCT. 2009

22 OCT. 2009